Monsieur le Président, je défends cette option à la Chambre des communes depuis que j'y siège, et si la capacité et la crédibilité financière ont été diminuées par un gouvernement irresponsable à Québec, au moins nous pouvons être fiers à Ottawa d'avoir un ministre des Finances qui vient du Québec, d'avoir un ministre des Finances qui est responsable et qui sait assumer ses responsabilités et qui va donner, par le biais des programmes d'assurance-chômage et d'autres programmes sociaux, les sommes d'argent nécessaires pour permettre aux Québécois de traverser cette crise difficile.

Monsieur le Président, j'ai entendu toutes sortes de propos sur la pertinence ou la non-pertinence de ce projet d'emprunt, et je pense qu'il s'agit tout simplement d'une question de décence et de partage. A l'heure actuelle, si on veut vraiment que les Québécois se sentent chez eux au Canada, il est important, à mon avis, de constater que c'est en période de difficultés qu'on a besoin des autres, et je pense, monsieur le Président, que nous manifestons à la Chambre notre sens des responsabilités en appuyant le ministre des Finances et ce nouveau projet de loi.

• (1550)

[Traduction]

M. Blenkarn: Je remercie le député de cette explication des plus détaillées et complètes sur le projet de loi concernant le pouvoir d'emprunt. Je me demandais si, en sa qualité de principal porte-parole du gouvernement, elle pourrait nous donner les coûts prévus pour le service de la dette en 1982-1983, puisqu'elle est tellement sûre de bien comprendre ce dossier et qu'elle a tenu à faire sa présentation empêchant, de ce fait, le leader de l'opposition (M. Nielsen) de prendre la parole.

Mme Hervieux-Payette: Monsieur le Président, j'estime que nous avons le droit de nous faire entendre à la Chambre, et j'ai simplement . . .

Des voix: Bravo!

Mme Hervieux-Payette: ... j'ai simplement exercé mon droit de parole. Je représente une circonscription qui connaît de graves difficultés, à la suite de la fermeture d'usines comme celles des sociétés Texaco, BP, Domtar et bien d'autres encore. Aussi j'estime avoir tout autant que le leader de l'opposition le droit de soulever ces questions. Pour ce qui est d'être conscient que notre pays est aux prises avec un déficit, je ferais remarquer que le pouvoir d'emprunt du régime conservateur chez nos voisins au sud dépassera de beaucoup les 200 milliards.

M. Kempling: Quel est le rapport avec ce qui se passe chez nous?

Mme Hervieux-Payette: L'orientation conservatrice de nos voisins les obligera à emprunter bien plus que nous.

Des voix: Oh, oh!

M. Kempling: Alors, on cherche à noyer le poisson?

M. Blenkarn: Comme M^{me} le député n'est pas bien renseignée sur la question des dépenses, je me demandais si, étant donné l'existence du programme des 6 et 5 p. 100, elle pourrait justifier l'augmentation générale de 9.6 p. 100 des dépenses publiques et nous dire où le gouvernement du Québec va pouvoir emprunter l'argent dont il a besoin, puisque le gouvernement fédéral va accaparer la plus grosse part du marché des

Pouvoir d'emprunt

prêts, de sorte qu'il ne restera plus rien pour personne, y compris les emprunteurs du secteur privé.

M. Fisher: Avec des taux d'épargne record?

Mme Hervieux-Payette: Oui, monsieur le Président, je suis parfaitement consciente de l'importance des emprunts que souscrit le gouvernement et du problème de savoir si oui ou non nous sommes en mesure d'emprunter les montants requis. En fait, je pense que nous pouvons nous reporter, de façon générale, au taux d'intérêt en vigueur à la Banque du Canada pour savoir si le gouvernement emprunte trop ou pas assez. Or, ce taux d'intérêt est à la baisse depuis maintenant quatre mois, et c'est pour moi le signe que le gouvernement peut certainement faire appel au marché des prêts.

M. Kempling: On devait savoir que vous alliez venir chercher 19 milliards de dollars!

Mme Hervieux-Payette: Je n'ai pas vu le moindre signe aujourd'hui que le taux d'intérêt allait augmenter parce que le gouvernement a déposé son projet de loi en vue d'obtenir des fonds supplémentaires.

Des voix: Bravo!

M. Kempling: Quelques applaudissements.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Madame le Président, je suis moi-même quelque peu surpris, comme mon collègue, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) d'apprendre que le ministre des Finances (M. Lalonde) est à ce point ignorant . . .

M. Kempling: Impoli.

M. Lambert: . . . des règles régissant le comportement des députés à la Chambre. Quelle que soit la pertinence de la question soulevée par le député de Montréal-Mercier (M^{me} Hervieux-Payette) en l'occurrence, et il n'y a aucun doute que le cas a été très bien présenté par le député, le chef de l'opposition (M. Nielsen) et le premier ministre (M. Trudeau) ont priorité. Le secrétaire parlementaire, lorsqu'il aura un tout petit peu plus d'expérience, connaîtra certaines des règles tacites de la Chambre.

Le député de Montréal-Mercier (M^{me} Hervieux-Payette) a défendu la cause des employés de la société Domtar . . . [Français]

... et je lui dirai carrément qu'à la suite de la politique relative au Programme énergétique national, ainsi que du budget du 12 novembre 1981, une industrie pétrolière de ma ville où on embauchait 2,500 employés a dû elle aussi fermer ses portes. L'honorable député a fait un plaidoyer pour quelques centaines d'employés, mais, à mon avis, il aurait été préférable qu'elle en fasse un pour autant de travailleurs; ils constituaient la force économique du pays, et ils ont été étouffés comme on étouffe le poulet dans l'œuf, à cause d'un programme délibéré du gouvernement fédéral, un programme sur l'énergie du pays, dirigé par le ministre des Finances actuel (M. Lalonde). Elle n'inspirera donc pas beaucoup de sympathie sur ce point.

[Traduction]

Le projet de loi C-143, qui prévoit un emprunt de quelque 19 milliards de dollars, est en gros, une loi d'ensemble tout à fait superflue. On nous demande d'autoriser un emprunt supplémentaire de cinq milliards pour couvrir la période allant jusqu'au milieu de l'été. Par la suite, 14 autres milliards de dollars seront nécessaires pour une période indéterminée, d'ici